

Le nénuphar



Journal Communal

Bulletin d'informations – no 001
Edition – avril 2026

Mot de la Syndique

Chers habitantes et habitants de Grens,

L'année a commencé et je n'ai pas eu l'occasion de vous transmettre mes meilleurs vœux pour cette année 2026. Effectivement, 2026 est une année de transition puisque c'est un changement de législature mais, pour revenir à ces 5 dernières années, il y a eu plein de projets qui ont été accomplis. Il y en a certains qui se voient bien mais d'autres qui ne sont pas visibles mais dont nos habitants peuvent en bénéficier.

Derrière chaque Municipal(e) se cache des dicastères pour lesquels les actions sont menées par le Canton ou alors par le District de Nyon et ses 47 Communes ou alors, ceux qui se voient puisqu'ils sont réalisés directement dans le village. Ceux-ci, effectivement, ont fait partie des projets d'investissement de la Commune pour cette législature. Il y a des projets cantonaux et régionaux qui concernent les domaines du Social avec tous les services à disposition de nos habitants et dont certains en bénéficient déjà. Il y a toute la partie scolaire, préscolaire et parascolaire, avec un accueil de plus en plus conséquent et qui permet aux parents de garder une activité professionnelle en sachant que leurs enfants peuvent être accueillis par des personnes compétentes. Nous avons aussi eu beaucoup de naturalisations personnelles et familiales.

Par ce mot, je veux profiter de remercier mes collègues de leur implication tout au long de cette législature et de tous les travaux accomplis. Il faut aussi remercier toutes les personnes qui se sont engagées, par le Conseil Général ou personnellement, dans les différentes organisations, délégations ou sous toutes autres formes.

Nous souhaitons, également, une belle suite à nos 2 Municipaux sortants, Leonardo Scapozza et Harold Syfrig, que nous ne manquerons pas de retrouver lors des différentes sorties ou manifestations du Village.

Législature 2026-2031

Maintenant, pour faire place à la suite, les élections du 8 mars dernier étant derrière nous, je profite de remercier toutes et tous nos électeurs pour avoir gardé la confiance en les personnes désirant renouveler leur engagement, Mireille Triboullier, Luc Bidaux et Isabelle Jaquet, et accueillant 2 nouveaux Municipaux, Olivier Binggeli et Philippe Kaspar.

Le top départ de cette nouvelle législature est fixé au 1er juillet 2026. Que cette nouvelle aventure puisse apporter, à vous tous, plein de nouveaux projets, de belles rencontres et un plaisir de partager nos expériences. Ci-dessous, une photo de la nouvelle composition de la Municipalité.



L'élection à la Syndicature s'est faite tacitement, le 07 avril 2026, et Madame Isabelle Jaquet a été élue Syndique pour la législature 2026-2031.

Conseil général – Repas de fin de législature

Le repas de fin de législature pour l'ensemble des conseillers assermentés aura lieu au Chalet, le mardi 2 juin 2026. Le programme est le suivant :

Dès 18h00 : Apéritif

Vers 18h45 : Repas

À 20h00 : Assermentation pour la nouvelle législature

Nous prions chaque conseiller-ère de la législature actuelle de bien vouloir s'inscrire auprès du Président, jusqu'au 13 mai 2026, à l'adresse cg.president@grens.ch ou au 079 202 58 21, entre 17h00 et 19h00.

Chaque citoyen, ayant le statut d'électeur au niveau communal, est cordialement invité pour l'assermentation de 20h00, en vue de la prochaine législature qui débutera le 1er juillet 2026.

Nous nous réjouissons de tous vous retrouver à cette occasion.

Le Bureau du Conseil général

Place de Sport



Le printemps étant de retour, nous procédons aux derniers travaux de finition de la place de sport.

Un système d'arrosage automatique a été intégré, autour et au centre du terrain de foot, afin de permettre d'arroser correctement le gazon pendant la période estivale. Il est prévu de scarifier ce gazon dans les jours à venir, de le traiter et d'effectuer un sursemis. L'espace terrain de foot sera donc fermé 6-8 semaines le temps de laisser se mettre en place les nouvelles pousses. Le reste de l'espace reste ouvert. Merci de votre compréhension !

Deux poubelles de tri ont été installées afin de permettre de conserver cet espace propre.

Les tables de pique-nique ont été réinstallées sur l'espace bitumé et deux arbres ont été plantés afin d'apporter un peu d'ombrage.

Des contrôles aléatoires seront effectués afin d'éviter que des véhicules restent stationnés, toute la journée, sur le parking de la place de sport. Ce parking est prévu pour un stationnement de 4h maximum afin de permettre à tous les utilisateurs d'en profiter. Pensez à mettre votre disque de stationnement !

Notre espace sportif a pour vocation de rassembler chacun autour de moments conviviaux et chaleureux où le respect, le partage et les valeurs positives sont au cœur de chaque échange.

Parking public – Chemin de Chalamont

Des travaux de réaménagement du parking public, situé sur le chemin de Chalamont, ont été réalisés mi-avril, avec la pose de pavés herbeux. Ce parking est également limité à une durée de 4h.



Fontaines

La réouverture des fontaines apporte un peu de vie à notre Commune et nous profitons de remercier MM. Jan Bonga et Jean-Marc Olivier qui, cette année encore, ont pris le temps d'installer leur joyeuse grenouille sur notre fontaine de la place de sport.



Arrêt de bus – bâtiment de la fruitière

Vous aurez sans doute remarqué un nouveau marquage au sol, devant l'arrêt de bus direction Nyon, en forme de V inversé jaune. Celui-ci a été posé, à notre demande, pour indiquer aux chauffeurs de s'arrêter à la marque et non plus au poteau de signalisation de l'arrêt, selon les directives standards des TPN. Ainsi, les portes du milieu des bus sont accessibles aux poussettes et chaises roulantes.

Vélos en libre service

Les vélos sont de retour !!!

L'installation des totems a été faite dès le 14 avril. Les vélos ont été amenés sur chacun des emplacements jusqu'au dimanche 19 avril et le démarrage officiel a eu lieu le 20 avril 2026.



Au total 70 emplacements avec 450 vélos électriques du nouveau prestataire Voi sont disponibles dans 16 communes membres de la Région: Mies, Chavannes-de-Bogis, Coppet, Crans, Tannay, Founex, Eysins, Nyon, Grens, Trélex, Gland, Dully, Bursins, Vich, Rolle et Mont-sur-Rolle.

Pour Grens, la station de l'Allée des Moulins (Fléchères Nord) a été remise en service et vous trouverez un nouvel emplacement, avec un rack à vélo, à côté du Pavillon, à la Place 1 (voir photo ci-dessous).

Téléchargez l'app Voi et choisissez l'option qui vous convient!

Le système vous propose différents tarifs et pass selon votre utilisation des vélos en libre-service. Vous avez par exemple la possibilité de payer en fonction de votre temps d'utilisation ou d'opter pour un déverrouillage illimité durant une journée, une semaine ou un mois, avec un certain nombre de minutes incluses. [Téléchargez l'app](#) pour connaître toutes les options possibles!

Pour ce début de mise en service, vous pouvez profiter de 3x 15 minutes gratuites avec le code REGIONNYON. Pour profitez de l'offre :

1. Télécharger l'application Voi et créez un compte.
2. Allez dans Profil > Portefeuille et ajoutez le code.
3. Trouvez un véhicule, déverrouillez-le et roulez ?

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site Internet www.regiondenyon.ch



Rack à vélos, La Place 1, Grens



WC public

Notre WC public, tant attendu, a été mis en service le vendredi 17 avril 2026.

Le module intègre un système de lavage automatique du sol, tous les 5 passages, et le siège de la cuvette étant également lavé après chaque passage. Un détecteur infra-rouge de personnes permet d'éviter le déclenchement du nettoyage si une personne se trouve à l'intérieur et une minuterie déverrouille la porte automatiquement après 15 minutes. Une table à langer doit encore être posée par le fournisseur.

Une réfection du toit et des murs extérieurs de l'ancienne laiterie a également été réalisée, pour une meilleure intégration du module. Les aménagements extérieurs restent encore à terminer.

Retour en images sur l'inauguration



Voirie

En fin d'année 2025, notre employé communal, M. Sacha L'hommelet a cessé ses activités au sein de notre Commune. Monsieur Marcel Gardon souhaitant également réduire son taux d'activité nous a poussé à repenser différemment l'organisation des activités de la voirie.

Dès lors, nous avons engagé M. Stéphane Ravay, à 50%, pour s'occuper de l'entretien de notre Commune. Ce dernier a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2026 et nous lui souhaitons un long parcours professionnel à nos côtés.

M. Marcel Gardon poursuit ses activités, en complément de M. Ravay, jusqu'à la fin de la législature, soit jusqu'à fin juin 2026. Nous profitons de le remercier, d'ores et déjà, des nombreuses années de bons et loyaux services, auprès de la Commune. Son engagement et son dévouement méritent toute notre reconnaissance.

Ces modifications vont nous permettre d'embellir notre village. L'acquisition d'un véhicule communal, équipé d'une citerne d'eau, nous donnera également la possibilité de mieux gérer les arrosages et d'accueillir un peu plus de couleurs et de fleurs.

Espèces nuisibles et ravageurs

Afin de nous permettre de mieux gérer les problèmes liés aux chenilles processionnaires et aux frelons asiatiques, nous avons mandaté M. Jean-Philippe Goncerut qui sera notre référent communal.

Pour tous renseignements ou contacts, nous vous remercions de contacter l'administration communale.

Reconnaître le frelon asiatique

Ne le confondez pas avec le frelon européen

Frelon asiatique	Frelon européen
Tête noire et visage orangé	Tête brun-rouge / jaune
Thorax noir	Thorax brun-jaune
Abdomen majoritairement noir	Abdomen majoritairement jaune
Extrémités des pattes jaunes	Pattes brunes
En vol : insecte globalement noir	En vol : abdomen jaune visible

Ni avec d'autres insectes



Reconnaître les nids



Le **nid primaire** contient la reine et une dizaine d'ouvrières : il est formé dès le printemps, souvent proche du sol, à l'abri, dans les couverts ou dans les buissons. Il est de forme ronde, de la taille d'un petit ballon avec une entrée en dessous. Sa présence se repère souvent à un va-et-vient régulier d'insectes vers un point fixe, notamment dans des buissons, un garage ou un couvert.



Le **nid secondaire** se forme dès le début de l'été et peut abriter plusieurs milliers d'individus. De forme arrondie ou en goutte, il atteint des dimensions importantes, avec un diamètre pouvant aller jusqu'à 80 cm. Il se situe le plus souvent en hauteur, dans la canopée des arbres, parfois à plus de 20 m du sol, mais peut également se développer à basse altitude, notamment dans des buissons, des haies ou d'autres zones végétalisées proches du sol.

Le frelon asiatique : un réel danger

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce particulièrement invasive. Prédateur généraliste, il a la particularité de décimer les ruches d'abeilles domestiques, ce qui impacte la pollinisation et donc la production agricole. Sa présence est associée à une perte de biodiversité notamment par le déclin des espèces d'insectes indigènes et plus particulièrement les abeilles et les frelons européens.

Sa propagation est extrêmement rapide : sur le district de la Côte, près de 200 nids ont été détruits en 2025.



Actions de la Municipalité

Pour faire face à cette évolution, la Municipalité a mis en place les actions suivantes :

- subvention à 100 %, maximum CHF 700.- des destructions de nids par des entreprises spécialisées ;
- formation de ses employés de terrain à la reconnaissance des frelons et des nids ;
- sensibilisation de la population : **votre participation est primordiale !** En signalant les individus et les nids, vous permettez d'endiguer la prolifération.

Que faire si je vois un frelon asiatique ou un nid ?

- 1 Photographiez ou filmez l'insecte, le nid et toute autre découverte suspecte. Au moins un frelon asiatique doit être identifiable sur la photo ou vidéo. Ne vous approchez pas à moins de 5 m d'un nid et évitez de le secouer.
- 2 Notez la date, l'heure, le lieu et l'environnement (par ex. ruches, forêt) de la découverte.
- 3 Annoncez le cas suspect via la plateforme suisse d'annonce pour le frelon asiatique : frelonasiatique.ch.
- 4 Trouvez un exterminateur formé à la destruction des nids de frelons : désinfestateurs privés ou Société d'Apiculture de Nyon.
- 5 Confirmez via le site frelonasiatique.ch que le nid a bien été détruit, à quelle date et par quelle entreprise.

Reconnaître le scarabée japonais (*Popillia japonica*) organisme de quarantaine

Une menace pour les cultures, les forêts et les espaces verts

Classé comme organisme de quarantaine (organisme nuisible particulièrement dangereux aux végétaux), le scarabée japonais peut causer d'importants dégâts aux plantes cultivées, sauvages et ornementales : **tout soupçon de sa présence sur le territoire doit être signalé au plus vite.**



Comment le reconnaître :

1 Sa taille (environ 1 cm) :
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !



2 Ses couleurs :
- tête et thorax vert métallique
- dos (élytres) couleur cuivre



3 Abdomen :
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité

Que faire en cas de suspicion :

1. Capturer l'insecte et l'enfermer dans un bocal.
2. Attention aux confusions possibles : comparer s'il ne s'agit pas d'une espèce proche (voir au verso).
3. Si le doute persiste, placer l'insecte au congélateur au moins 2 heures.
4. Prendre plusieurs photos de l'insecte mort (côtés et dos).

5. A: Faire votre annonce sur votre portable:



B: Faire votre annonce à l'aide du formulaire en ligne sur la page de l'inspectorat: DGAV/ Inspectorat/ Popillia

Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) – Inspectorat phytosanitaire cantonal – popillia.dgav@vd.ch



PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets, bâches, jouets, pneus, qui peuvent retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent les prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.

**Luttons contre le moustique tigre.
Coupons- lui l'eau !**

Comment aider ?

- Éliminez les sites de pontes dans votre jardin !
- Signalez tout moustique suspect via la plateforme : www.moustiques-suisse.ch



Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Si c'est possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.





Théâtre

La Troupe TARADO présente « Du paillason considéré du point de vue des hérissons », de Matéi Visinex, au Chalet, du 23 avril au 10 mai 2026.

N'hésitez pas à réserver vos places via leur site internet www.tarado.ch.

Résumé: Une vieille dame seule dans un restaurant de bord de mer ; un piano mystérieux qui perturbe le quotidien des résidents d'une rue piétonne ; un enquêteur, son adjoint maladroit, qui rejouent la même scène reprenant à zéro l'interrogatoire d'un homme ; un couple à bout de souffle, des rencontres, des oublis, les paillasons, l'herbe, les barbelés, bref, l'humanité tout entière, vue par les hérissons. Les textes réunis dans ce recueil pourraient avoir comme sous-titre Scènes de folie et de tendresse dans le monde d'aujourd'hui et depuis toujours. Avec toute la finesse de son écriture, Matéi Visniec nous encourage d'explorer ce qu'il nomme lui-même le "théâtre vague", au travers d'une suite de tableaux, de "miroirs humains brisés". Ce sont autant de scènes du quotidien qui repoussent les limites du réel en jouant d'un absurde aux ambiances oniriques. Avec bienveillance et une certaine curiosité sociale, Mate Visniec interroge le monde d'aujourd'hui au travers de situations dont la puissance révélatrice se dégage de leur caractère anodin en apparence.

DU PAILLASSON
CONSIDÉRÉ DU
POINT DE VUE
DES HÉRISSENS

DE MATÉI VISNIEC

MISE EN SCÈNE
HEIDI KIPFER

DU 23 AVRIL
AU 10 MAI 2026

DU JEUDI AU SAMEDI 20H00
DIMANCHE 18H00

INFOS ET RÉSERVATIONS :
T +41 79 582 19 86
WWW.TARADO.CH

LE CHALET À GRENS
CH. DU CHALET 9
1274 GRENS

compagnie
TARADO
théâtre

Balade

Cette année, les Brasse-Cailloux (Chésereux) deviennent les héros d'une grande chasse aux trésors. Et si vous lisez ceci, c'est que vous en faites partie...

En résumé, 6 parcours à découvrir:

- Choisissez un premier parcours.
- Trouvez le nichoir, prenez une carte, collez la gommette.
- Recommencez avec les autres parcours.
- Une fois votre carte complétée, déposez-la avant le 15 septembre.
- Croisez les doigts... et que la chance soit avec vous !

LE TRÉSOR DES
**BRASSE-
CAILLOUX**
— CHÉSEREX 2026 —

1ER MAI AU 15 SEPTEMBRE 2026

WWW.TRESOR-BRASSE-CAILLOUX.CH

VIE SOCIALE

Apéritif de début d'année et accueil des nouveaux habitants

Le 7 février dernier, nous avons eu le plaisir de pouvoir accueillir les nouveaux habitants de notre Commune et de partager un moment convivial avec vous tous.

Association des Chauffeurs Bénévoles Vaudois



Recherchons Bénévolants!

Vous avez une voiture et un peu de temps ?

L'ASBV, l'association qui transporte pour leurs rendez-vous médicaux les personnes à mobilité réduite a besoin de vous comme chauffeur bénévole.

- Le conducteur s'engage selon ses disponibilités (pas de quota obligatoire)
- Les chauffeurs bénévoles sont couverts par une assurance spécifique (véhicule)
- Prise en compte des frais kilométriques

Plus de renseignements sur asbv.ch ou tél. au 022.361.00.37 (Secrétaire Association)

Chauffeurs bénévoles
Section Nyon-Gland
Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

asbv
Association des Services Bénévoles Vaudois

Association Intercommunale Enfance et Ecole



Ouverture des inscriptions => dès le 19 janvier 2026
Pour les accueils d'octobre => dès le 4 mai 2026

Accueils Vacances

Accueils ouverts également aux enfants hors UAPE et Hors Réseau

Pour les enfants de **1 à 6 P**

 Ateliers divers et créatifs <ul style="list-style-type: none">• Cuisine• Bricolage• Peinture	 Journée découverte <ul style="list-style-type: none">• Balades• Sorties en bus• Nature	 Activités sportives <ul style="list-style-type: none">• Foot• Jeux extérieurs
--	--	---

→ **Inscriptions** via le Portail Parents du Réseau Asse et Boiron - www.asse-boiron.ch

1 semaine à Pâques	13 au 17 avril 2026	de 8h à 17h30
3 semaines en été	29 juin au 17 juillet 2026	
2 semaines en octobre	12 au 23 octobre 2026	


AEE Association intercommunale Enfance et Ecole - Asse et Boiron

ENTREPRISES - présentation

CCconfiture – Madame Céline Burgat



Passionnée de nature, de cuisine et de partage, CCconfiture est un projet qui réunit ces 3 ingrédients !

Dégustez les délices de la nature en confitures ou pâtes de fruits, que ce soit pour savourer votre fruit préféré ou pour découvrir de nouvelles saveurs. Elles sont en ventes dans quelques épiceries et lors de marchés de la région.

Le but étant de valoriser les producteurs locaux, tous les fruits sont achetés dans la région de *la Côte (Signy, Nyon, Rolle, Gimel...)*, excepté les agrumes.

Contact : 076 506 25 83 - www.ccconfiture.ch - Instagram : @ccconfiture.

Esprit de Famille – Madame Julie Chappuis

« Esprit Famille » est une jeune association qui s'est installée dans l'arcade de la Place 2, à Grens, en octobre 2024.

Elle a comme mission de « soutenir la Parentalité » dans son ensemble. Ainsi, elle vise à renforcer les compétences parentales, d'une part, mais aussi celles des professionnels qui gravitent autour des familles. Pour cela, trois biais sont utilisés :

1. Des animations et des ateliers pour les familles ayant de jeunes enfants.
2. Des accompagnements individualisés autour de problématiques éducatives, telles que par exemples les crises et les pleurs des enfants ou le sommeil des bébés.
3. Des formations pour adultes, afin de développer les savoirs des parents et des professionnels de l'enfance.

Contact : 076 693 73 60 - juliechappuis.espritchappuis@proton.me



Agenda

27 mai 2026

02 juin 2026

15 juin 2026

Goûter des aînés 75 ans et plus (sur invitation)

Conseil général, assermentation législature 2026-2031, à 20h, au Chalet

Conseil Général, à 20h15, au Chalet



CommuneApp

A ce jour, 200 personnes ont téléchargé l'application CommuneApp. N'hésitez pas d'en parler autour de vous ou proposer celle-ci à vos amis, famille ou connaissance. Grâce à cette application, vous resterez informé, en temps réel, sur la vie de votre Commune.

Téléchargez dans
l'App Store



TELECHARGEZ SUR
Google Play



Naissances

Félicitations aux heureux parents de :

- Charlène KILCHENMANN, née le 02.12.2025
- Maël DIRLEWANGER, né le 05.12.2025

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Madame Josette BORNAND

qui nous a quitté le 22 janvier 2026.



Bureau de l'administration communale



Le greffe municipal et le contrôle des habitants seront fermés du **12 au 15 mai 2026** ainsi que du **26 juin au 10 juillet 2026**.

Pendant cette période et **en cas d'urgence seulement**, vous pouvez appeler Isabelle Jaquet, Syndique, au 076 329 43 42 ou envoyer un courriel à i.jaquet@grens.ch.

Pour les documents d'identité, merci de bien vouloir vous adresser au Centre de biométrie – quartier du Flon – Voie du Chariot 3 – 1014 Lausanne, au 021 316 20 30 ou [sur www.vd.ch/biometrie](http://www.vd.ch/biometrie).

La Municipalité vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un printemps ensoleillé et début d'été à toutes et à tous.

La Municipalité